



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 mai 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 mai 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 mai 2008

**Subvention pour jumelage, coopération et relations internationales
à l'ANJCA**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - Mlle Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mlle Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mlle Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mlle Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Anne LABBE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Michel GENDREAU donne pouvoir à Chantal BARRE
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Josiane METAYER
- Julie BIRET donne pouvoir à Nathalie SEGUIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Michel SURET-CANALE
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

Excusés :

Conseillers :

M. Bernard BARE -

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mai 2008

DELIBERATION D20080168

COMMUNICATION

Subvention pour jumelage, coopération et relations

internationales à l'ANJCA

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Après information des offices concernés, pour les associations adhérentes, il vous est proposé de passer une convention attributive de subvention avec l'Association Niortaise pour le Jumelage ou la Coopération avec Cové et Atakpamé (ANJCA) pour des actions de coopération en faveur des villes d'Atakpamé (TOGO) et de Cové (Bénin), conformément à la convention ci-jointe qui remplace celle signée le 23 février 2007.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention ci-jointe, portant attribution d'une subvention d'un montant de 25 000 € pour l'année 2008.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer et à verser à l'association la subvention afférente, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention, imputation 065.041.6574

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER